

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2025_112

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 03/04/2025

Objet : Décision prêt d'oeuvres pour le collège Lucie Aubrac de Tourcoing

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine.- Locations

Date de télétransmission : 26/05/2025

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DF CPAJI_D2025_0112 - D_cision_college_laubrac_tourcoing_2025_.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20250403-DAJI_D2025_112-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 26/05/2025



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hasebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING**

Direction du Rayonnement Culturel
DCPAJI_D2025_0112

**MUba Eugène Leroy
Contrat de prêt d'œuvres pour le
Collège Lucie Aubrac de Tourcoing**

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23 ;

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-18 permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 et notamment son alinéa 5°;

Vu l'arrêté de délégation n°DCPAJI_AR2023_0087 du 26 décembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Peter MAENHOUT ;

Considérant que le MUba Eugène Leroy prête au Collège Lucie Aubrac des œuvres dans le cadre des projets « hors les murs » mené par ce dernier ;

Considérant que le prêt de ces œuvres au Collège Lucie Aubrac va favoriser l'accès à l'art au jeune public puisque les œuvres seront exposées au sein de l'établissement scolaire pour une période de quelques semaines ;

DECIDONS

Article 1er : De signer un contrat avec le Collège Lucie Aubrac de Tourcoing, dont le siège est situé au 184 rue Fin de la guerre à TOURCOING (59200), dont le numéro siret est le 20002187100021, représenté par Jean-Baptiste GRANADO, Principal, pour le prêt d'œuvres appartenant au MUba Eugène Leroy, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Tourcoing pour toute la durée de l'exposition « hors les murs ».

Ce prêt est consenti, pour toute la durée de l'exposition, du 23 avril 2025 au 6 mai 2025, ainsi que pour les périodes de transports (aller/retour).

Les œuvres prêtées sont :

Lugano, 1998 de Rémi GUERRIN
Photographie cyanotype – tirage au sel de fer
Tourcoing, MUba Eugène Leroy. Inv. : 999.4.8

Paysage, 1972 de Marc RNET
6 eaux-fortes sur papier BFK Rives
Tourcoing, MUba Eugène Leroy. Inv. : 2007.11.1 ; 2007.11.2 ; 2007.11.3 ; 2007.11.4 ;
2007.11.5 ; 2007.11.6

Août, 1989 de Marc TRIVIER
Photographie argentique noir & blanc
Tourcoing, MUba Eugène Leroy. Inv. : 999.17.1.

Article 2 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication. Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. ».

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance au Conseil Municipal.

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorerie pour information.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 3 avril 2025.

. Maenhout . P.

Pour le Maire,
Peter MAENHOUT
Adjoint délégué à la Culture

Accusé Réception en Préfecture le : 26 MAI 2025

Publié sur le site de la Ville le : 26 MAI 2025

